



En quelques mots, Nos essentiels du CSEE WIN spécial Rentrée 2021

Sommaire

Retour sur site : les mesures au 1^{er} septembre... sans concertation 1

Décision unilatérale sur les augmentations salariales 2021..... 1

Restauration collective : les comptes ne sont (toujours) pas bons 2

Le Rêve de TREBEURDEN ... tourne au cauchemar. 2

Retour sur site : les mesures au 1^{er} septembre... sans concertation

Après un CSEE WIN extraordinaire le 27 aout où rien n'a été présenté ou discuté avec les élus, c'est finalement le 30 aout que le protocole de retour progressif sur site le 1^{er} septembre est diffusé. Le dialogue Social semble encore très timide pour cette rentrée 2021.

Qualité de l'air, capteurs de CO2 en salle de réunion, gestion du capacitaire site, mesures sanitaires, gestes barrières, déplacements... Aucune initiative de la Direction WIN sur ces sujets pourtant de circonstance.



En résumé pour tout le mois de septembre 2021 :

- **3 jours sur site** obligatoires avec possibilité de demander 2 jours en télétravail sanitaire sur validation managériale (hors accords de télétravail régulier).
- **jauge de 50%** d'occupation des Sites et de la Restauration gérée via MON ACCES.
- **Maintien des mesures sanitaire** et des gestes barrières (port du masque en bureaux collectifs)

Actions de la CFE-CGC

Sous l'impulsion de la CFE-CGC Orange, une série de résolutions a été présentée à la direction, faute de dialogue :

- **Demande de discussion du protocole sanitaire en CSEE** comme cela est demandé par le législateur.
- **Demande du maintien des ASA** gardes d'enfants malades COVID (enfants de moins de 16 ans).

Et aussi une résolution **refusée** par la majorité :

- **Demande d'indemnisation** des jours de restauration pour les 3 jours de télétravail obligatoire de juillet et aout. (jusqu'à 24 jours à 5.55€ soit 133€)

Les élus CFE-CGC alertent le préventeur WIN pour la mise en place de **mesures de CO2** dans les espaces communs.

Décision unilatérale sur les augmentations salariales 2021

Quand on commence à parler en **dixième de pourcentage**, les Organisations Syndicales ne signent pas la proposition et laissent l'entreprise assumer sa **politique salariale** pour la deuxième année consécutive.

Et pourtant le budget est là : **2,3 Milliards** récupérés auprès du Fisc, **400 Millions** d'économie sur la masse salariale (départs en retraite non remplacés) ou encore les économies notables sur les frais professionnels (déplacements, missions)...

La direction aurait pu choisir de **soutenir, récompenser et motiver les salariés** plutôt que d'augmenter le dividende à 90 centimes par action. Encore une occasion manquée...

Ce qu'il faut retenir

Le budget global est de 1,8% de la masse salariale :

- **0.9%** pour les mesures individuelles et collectives : minimum de 270€ + part managériale.
- **0.7%** pour les mesures ARCQ (promotions ...)
- **0.2%** pour les mesures spécifiques : mobilités, égalité pro, début de carrière, ajustement salarial ou reconnaissance d'ancienneté des fonctionnaires.

En réalité, ce sera +270€ annuel pour 90% des salariés.

Restauration collective : les comptes ne sont (toujours) pas bons

Le Bilan Restauration de 2020 sera présenté au prochain CSEE WIN de septembre. Un rendez-vous très attendu pour comprendre les « oublis » d'indemnisation d'une centaine de jours de restauration en 2020 (soit près de 500€ par salariés et donc bien plus que les augmentations salariales 2021...).

Le même procédé est à l'œuvre pour 2021 : **refus de prise en charge de la Restauration pour le Télétravail de juillet et aout 2021**. Le Comité National Restauration et la Direction se renvoient la balle sur ces frais de travail à domicile qui restent à la charge du salarié.

Action CFE-CGC

La Restauration collective n'est pas un dogme de la CFE-CGC. Mais il faut bien comprendre que le CSEE WIN reverse chaque année l'intégralité de son budget restauration au CNR, soit 2,7 millions d'euros.

Donner des millions au Comité National Restauration pour constater l'absence de Restauration... est-ce acceptable ?

L'accord restauration prévoit que les sommes non dépensées soient rendues au CSEE WIN lors du bilan annuel...
Rendez-vous pris par vos élus CFE-CGC pour porter cette demande lors du prochain CSEE de Septembre.

Le Rêve de TREBEURDEN ... tourne au cauchemar.

Ni TGI, ni WIN ne voulant s'occuper des logements, les deux CSEE décident de confier la gestion à une entreprise de loisirs « **Rêves de Mer** ». Mais à quel prix ?

Les élus majoritaires ont choisi une entreprise qui assurera l'exploitation contre un « tarif négocié » de 8k€ l'année et 4% du bénéfice. **En clair : on loue 50€ par mois chacun des 14 logements à un entreprise qui nous refacture les mêmes logements 300 ou 400€ la semaine !**

Offre inacceptable selon les élus CFE-CGC WIN et une majorité d'élus du CSEE TGI... Le dossier Trebeurden n'en finit pas et nos 14 logements restent fermés et inutilisés.

Position CFE-CGC

En refusant, tout comme les collègues de TGI, la proposition de « Rêve de Mer », les élus CFE-CGC suivent également l'avis des Avocats et de l'Expert-comptable. Les « négociations » repartent à zéro et le feuilleton continue.

Proposition CFE-CGC

Les élus CFE-CGC ont proposé à plusieurs reprises l'ouverture immédiate de la location des logements. Pour 50€ par mois, autant en faire profiter nos étudiants, thésards, apprentis, stagiaires...

Mais c'est « trop compliqué » pour les élus majoritaires WIN qui **s'obstinent depuis 2 ans à vouloir sous-traiter « quoi qu'il en coûte » cette résidence à défaut de s'en vouloir s'en occuper sérieusement.**

Prochain CSEE WIN les 29 / 30 septembre 2021

N'hésitez pas à contacter vos Représentants CFE-CGC W&IN dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous :

Abonnez-vous et partagez avec vos collègues <https://www.cfecgc-orange.org/s-abonner-a-nos-publications.html>

Toutes les publications CFE-CGC W&IN : <https://www.cfecgc-orange.org/win/>

Vous souhaitez consulter : [Les PV des séances de CSEE W&IN](#) , [Documents Sécurité et Santé au Travail OWF OINIS et IC](#)

Vos représentants CFE-CGC W&IN	Représentant Syndical Mr Yves DIGUET	CSSCT (ex-CHSCT) :
	Elus CSEE titulaires : Mr Philippe DESERT, Mme Sylvie NET, Mr Laurent BAPPEL, Mr Maxime COURET, Mr Didier COQUILLE, Mme Florence CARVOUNAS, Mr Gilles SAVRY, Mr Daniel FEVAL. Représentants de Proximité : OWF : A. FREGIS, M. TURCK, K. CHOMEZ, E. ALBAN, E. GLICKMANN, G. SABATINI, P. DUMONT, B. HAUTECOEUR, B. HAMADI, V. VOISIN. OINIS : V. BRABANT, M. THOUVENOT, T. DELAVIER, C. GARCIA, J. LESAIN. IC : C. NGAH-ELOUNDOU, D. FEVAL.	OWF : B. HAMADI, M. COURET, V. VOISIN. OINIS : V. BRABANT, J. LESAIN, M. IONESCU (rapporteur). IC : L. GUILLEBEAU, V. DELAVAL (rapporteur).